



LES EFFETS DE LA VIOLENCE FAMILIALE SUR LES ENFANTS

*Où est-ce
que ça fait
mal?*



La violence envers les enfants nous blesse tous

Quoi de plus naturel pour tout enfant que d'avoir quelqu'un qui prend soin de lui et qui assure sa sécurité.



Selon le rapport *La violence familiale au Canada : un profil statistique (2009)*, les données déclarées par la police révèlent que près du tiers des voies de fait et des infractions sexuelles sur des enfants et des jeunes étaient perpétrées par un

membre de leur famille, plus de la moitié de ces voies de fait et infractions dans la famille étant commises par les parents. Les dommages peuvent durer toute une vie. Un enfant qui a été victime de mauvais traitements est plus susceptible de vivre des relations violentes une fois parvenu à l'âge adulte. Et le cycle de la destruction se poursuit.

Nous devons tous prendre soin des enfants. Aujourd'hui, nous assumons davantage la responsabilité d'intervenir dans la violence familiale et de prévenir la violence envers les enfants, parce qu'elle doit cesser.

Qu'est ce que le mauvais traitement les enfants?

Le mauvais traitement des enfants renvoie aux mauvais traitements physiques, psychologiques, sociaux ou sexuels commis envers un enfant.

Il blesse et met en danger la survie, la sécurité, l'estime de soi, la croissance et le développement de l'enfant. Il peut impliquer un seul incident ou une série d'incidents.

La **violence physique** est l'usage délibéré de la force contre un enfant, d'une manière telle que l'enfant subit un préjudice corporel ou risque d'en subir un. La violence physique englobe des comportements tels que secouer, étouffer, mordre, donner des coups de pied, brûler, empoisonner, tenir l'enfant sous l'eau ou tout autre usage dangereux ou nocif de la punition.

La **violence psychologique** renvoie aux actes ou aux omissions qui nuisent à l'estime personnelle d'un enfant de façon à causer ou à risquer de causer des troubles comportementaux, cognitifs et émotionnels. Par exemple, la violence psychologique peut comprendre les menaces verbales et le dénigrement; forcer un enfant à l'isolement social; l'intimidation, l'exploitation, le fait de terroriser un enfant ou d'avoir couramment des exigences déraisonnables à son endroit.

La **violence sexuelle** englobe à la fois le harcèlement sexuel et l'activité sexuelle. Elle comprend les relations sexuelles et les tentatives de relations sexuelles; inviter un enfant à toucher ou à être touché sexuellement; l'exhibitionnisme, l'exploitation sexuelle, le harcèlement sexuel et le voyeurisme.

Il y a **négligence** lorsque les besoins fondamentaux de l'enfant ne sont pas satisfaits. La négligence physique peut comprendre de ne pas assurer la nourriture, les vêtements, l'abri, la propreté, les soins médicaux et la protection adéquats contre le préjudice. Il y a négligence émotionnelle lorsque les besoins d'amour, d'acceptation, de sécurité et d'estime de soi d'un enfant ne sont pas satisfaits.

Les faits concernant le mauvais traitement des enfants

- **Les enfants se trompent et mentent rarement à ce sujet.**
- La majorité des cas de violence physique comprennent une punition inappropriée, ce qui signifie que les autres cas sont de nature plus grave.
- La forme la plus répandue de violence sexuelle consiste à toucher ou à caresser les parties génitales de l'enfant, mais dans certains cas, il y a relation sexuelle complète ou tentative de relation sexuelle.
- Dans bon nombre de cas, les auteurs présumés sont des membres de la famille ou d'autres personnes apparentées. La majorité des cas de violence physique impliquent le père ou la mère, mais la violence sexuelle est habituellement fait par d'autres personnes apparentées ou des personnes non apparentées.
- Les parents qui maltraitent leurs enfants ont souvent eux-mêmes eu une enfance difficile,



où il y avait mauvais traitement des enfants. Ils ont souvent peu de soutien et ne savent pas comment jouer leur rôle parental de manière adéquate. La famille fonctionne souvent mal pour ce qui est de la résolution de problèmes, de la communication et du contrôle du comportement.

- Souvent, lorsqu'il y a violence conjugale, il y a aussi mauvais traitement des enfants.
- L'exposition à la violence familiale est la forme la plus répandue de violence psychologique envers les enfants.

L'incidence de la violence familiale sur les enfants

Les études sur la violence familiale révèlent que même dans les cas où les enfants ne sont pas directement ciblées par la violence dans le foyer, le fait d'en être témoin peut leur faire du tort. Les enfants qui vivent des situations de violence familiale peuvent encourir des dommages corporels immédiats et permanents et même être tués. Ils peuvent aussi connaître des problèmes émotionnels, comportementaux ainsi que des problèmes de développement à court et à long termes, notamment une névrose post traumatique.

Dans certains cas de violence physique ou sexuelle, les victimes ont de gros problèmes de comportement, des relations perturbées avec leurs camarades, ils souffrent de dépression et d'angoisse, sont violents envers les autres, leur développement a du retard, leur fréquentation scolaire n'est pas assidue et leur comportement sexuel est inapproprié.

C'est connu : le fait d'être témoin de violence familiale est aussi nocif que de l'avoir vécue directement. Souvent, les parents croient avoir protégé leurs enfants contre la violence conjugale, mais les recherches montrent que les enfants voient ou entendent de nombreux incidents de violence. Les enfants qui sont témoins de violence familiale souffrent des mêmes conséquences que ceux qui ont été directement victimes de violence. En d'autres termes, un enfant qui est témoin de violence conjugale vit une forme de mauvais traitement des enfants.

Signes de violence envers les enfants et de violence familiale

Les effets du mauvais traitement des enfants et de la violence familiale se manifestent de bien des façons. Voici quelques uns des signes de mauvais traitements, surtout lorsqu'ils se manifestent ensemble ou qu'ils représentent un changement de comportement :

- blâme de soi, sentiments de culpabilité et de honte, attitude très dépendante, timidité extrême, cauchemars intenses à répétition, solitude, accès de tristesse prolongés, retrait social, trouble d'angoisse de séparation, crainte des étrangers, crainte des personnes qui sont du même sexe que l'agresseur, appréhension générale, anxiété et phobies;
- sentiment de ne pas avoir le contrôle, pensées non désirées, sentiments de stigmatisation, attachement angoissé aux parents et aux fournisseurs de soins, perte de confiance dans les autres, école buissonnière, fugues, bagarres

avec les camarades, infractions criminelles, utilisation précoce des drogues et de l'alcool, abus de substances intoxicantes;

- retards dans le développement, maux de tête, maux de ventre, incontinence d'urine nocturne, troubles de l'alimentation, automutilations ou brûlures, pensées suicidaires, dissociation mentale, comportement sexuel inapproprié;
- estime de soi extrêmement faible, difficulté à faire confiance aux autres, difficulté à résoudre des problèmes, problèmes relationnels, hauts niveaux de colère et d'agression, colères violentes, victime ou auteur de violence dans les fréquentations.



Agissez de manière à aider

Il est généralement très difficile pour des enfants qui sont victimes de violence ou de négligence de signaler le problème à quelqu'un. C'est pourquoi il importe de connaître les signes de mauvais traitements et de savoir quoi faire à ce sujet. Nous avons tous l'obligation de signaler les cas de mauvais traitement des enfants, que ce soit l'enfant qui se confie à nous ou que nous ayons des doutes raisonnables à ce sujet. C'est la loi.

Si un enfant vous dit qu'il est victime de violence :

- croyez le;
- écoutez le ouvertement et calmement;
- rassurez l'enfant et donnez lui du soutien;
- dites à l'enfant que ce qui s'est passé n'est pas sa faute;

- écrivez ce que l'enfant vous dit, en utilisant les mêmes mots que l'enfant;
- communiquez avec votre service de police local ou un organisme de services à l'enfance et à la famille.

Il y aussi des moyens d'aider les enfants victimes de violence à guérir :

- permettez leur de briser le silence qui entoure la violence dans leur vie;
- renforcez leur capacité à se protéger physiquement et psychologiquement;
- renforcez leur estime de soi;
- offrez un milieu sain et agréable où ils pourront vivre des expériences positives.



Si vous êtes un parent, un membre de la famille ou un fournisseur de soins qui maltraite un enfant, vous pouvez obtenir de l'aide pour vous même et pour l'enfant. Il n'est jamais trop tard pour faire cesser la violence familiale. Commencez dès aujourd'hui.

Ressources

- Service de police local
- Organismes de services à l'enfance et à la famille
- Médecin de famille
- Centres de santé communautaire
- Amis et famille
- Ateliers sur le rôle parental
- Programmes d'aide aux alcooliques et toxicomanes
- Groupes de soutien dans les cas de dépression post partum
- Lignes d'écoute téléphonique

Pour plus de renseignements sur la violence familiale, consultez le site suivant :

<http://www.rcmp-grc.gc.ca/cp-pc/index-fra.htm>

Le présent dépliant peut aussi être commandé moyennant des frais auprès de St. Joseph Corporation. Pour en savoir davantage à ce sujet, composez le 1-888-562-5561 (sans frais).

Si tu es un enfant qui a besoin d'aide,
appelle **appelle « Jeunesse, j'écoute »**
en composant le 1-800-668-6868.
C'est confidentiel et c'est gratuit.

© 2012 SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA
représentée par la Gendarmerie royale du Canada

No de catalogue : PS64-21/2012
ISBN: 978-1-100-54296-6